

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 4 avril 2022 à 20:00 hrs, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Josiane Fabry, Léo Choquette, André Raymond et Michel Lord sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Également présente : Mme Sylvie Larose Asselin, Directrice générale et Greffière-trésorière.

Absent : M. Maxime Partenza, conseiller.

La Mairesse, Madame Danielle Charbonneau, ouvre la séance à 20 :03 hrs.

8072-04-2022
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Josiane Fabry et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 4 avril 2022.

8073-04-2022
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par André Raymond appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point autres sujets ouvert.

8074-04-2022
Adoption du
procès-verbal
du 7 mars

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 7 mars 2022.

8075-04-2022
Adoption des
comptes à payer
du mois de mars
et ratification des
comptes déjà
payés

Il est proposé par André Raymond appuyé par Josiane Fabry et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois de mars 2022 totalisant la somme de : 229,110.91\$.

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois de mars 2022 au montant de : 60,396.30\$.

Pour un total de comptes à payer de: 289,507.21\$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Greffière-trésorière

Période de
questions

Plusieurs questions ont été posées.

8076-04-2022
Contrat de
laboratoire
travaux rue de
l'Église Phase II

Attendu qu'un appel d'offre a été expédié à trois fournisseurs pour les services professionnels de laboratoire pour la vérification des matériaux concernant les travaux de la rue de l'Église Phase II;

Attendu que la municipalité reçu trois soumissions;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 23 mars à 10 :15hrs;

En conséquence, sur la proposition d'André Raymond appuyé par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le contrat pour les services professionnels de laboratoire pour la vérification des matériaux travaux rue de l'Église Phase II soit octroyé à :

FNX-Innov lequel soumissionnaire est conforme au montant de 29,297.40\$ incluant les taxes applicables.

ABS :51,756.\$ / FNX-Innov:29,297.40\$/ Laboratoire de la Montérégie:53,250.10\$.

8077-04-2022
Contrat services
d'entretien
luminaires de
rues

Attendu qu'un appel d'offre a été expédié à deux fournisseurs pour les services d'entretien de luminaires et d'éclairage de rues;

Attendu que la municipalité a reçu une soumission;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 23 mars à 10 :05hrs;

Attendu que le contrat est de 24 mois partant du 4 avril 2022 au 2 avril 2024;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyé par Josiane Fabry, il est résolu à l'unanimité que le contrat pour les services d'entretien de luminaires et d'éclairage de rues soit octroyé à Claude et François Phénix & Fils inc.lequel soumissionnaire est conforme au montant de 2,400.\$ pour la première année et 2,700.\$ pour la deuxième année, pour les cas exceptionnels le tarif à l'heure est de 115.\$, le coût d'un remplacement pour des lumières et ballasts DEL est à 265.\$ dans tous les cas les taxes sont non incluses.

8078-04-2022
Soumission
Enviro 5 rue St-
Jean-Baptiste

Attendu que le conseil municipal a adopté la résolution 7932-11-2021 concernant les problèmes d'inondations sur la rue St-Jean-Baptiste;

Attendu que la municipalité a reçu une soumission de la compagnie Enviro5 afin d'inspecter et de nettoyer une partie de la rue St-Jean-Baptiste tel que démontré au plan et de nous confirmer les diamètres des conduites inspectées tel que transmis dans le courriel du 14 mars 2022 ;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat à Enviro5 pour un montant estimé de 6450.\$ excluant les taxes applicables.

Dépôt rapport
trimestriel

Le conseil municipal constate le dépôt du rapport trimestriel remis par la Directrice générale.

8079-04-2022
Dépôt rapport
d'audit de
conformité-
transmission des
rapports
financiers

Attendu que la Commission municipale a expédié une lettre ainsi qu'un rapport d'audit concernant la conformité de la transmission des rapports financiers;

En conséquence, sur la proposition de Josiane Fabry appuyée par André Raymond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal constate le dépôt de la lettre et du rapport d'audit transmis par la Commission municipale.

8080-04-2022
Avis de motion
et dépôt 1^{er}
projet révisé
code d'éthique et
déontologie des
élus

Avis de motion (art. 11 LEDMM) est donné par Danielle Charbonneau et dépôt du projet de règlement révisé à l'effet d'adopter à une séance régulière ultérieure le règlement 216-2022 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus en matière municipale.

8081-04-2022
FNX-Innov 2^e
décompte étude
de faisabilité
remise en
marche USEP

Attendu que le conseil municipal a autorisé par la résolution 7930-11-2021 une étude de faisabilité de remise en marche d'un traitement biologique de la station d'épuration des eaux usées;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité d'acquitter la facture 401449 représentant le 2^e décompte

provenant de FNX-Innov au montant de 12,313.82\$ taxes incluses pour l'étude des deux options possibles.

**8082-04-2022
FNX-Innov 3^e
décompte étude
de faisabilité
remise en
marche USEP**

Attendu que le conseil municipal a autorisé par la résolution 7930-11-2021 une étude de faisabilité de remise en marche d'un traitement biologique de la station d'épuration des eaux usées;

En conséquence, sur la proposition de Josiane Fabry appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité d'acquitter la facture 402161 représentant le 3^e décompte provenant de FNX-Innov au montant de 33,371.49\$ taxes incluses pour l'étude des deux options possibles.

**8083-04-2022
FNX-Innov 3^e
décompte rue de
l'Église phase II**

Attendu que le conseil municipal par la résolution no. 7780-06-2021 a mandaté FNX-Innov pour la réfection des infrastructures phase II, continuité de la rue de l'Église;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par André Raymond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte la facture no. 402158 au montant de : 4,874.94\$ incluant les taxes applicables à FNX-Innov représentant le décompte progressif no. 3, chargé de projet Joël Gauthier, ingénieur.

**8084-04-2022
Adoption
règlement 215-
2022 code
d'éthique et
déontologie des
employés**

Attendu qu'un avis de motion et dépôt du code d'éthique et de déontologie en matière municipale pour les employés municipaux ont été déposés à la séance du 7 février 2022;

Attendu qu'une formation pour les employés municipaux a eu lieu le 23 mars 2022 en visioconférence;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Josiane Fabry, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le règlement révisé no. 215-2022 sur le code d'éthique et de déontologie en matière municipale pour les employés municipaux et modifie l'article 8.9.1.

**8085-04-2022
Paiement
RIAEPHV
travaux rang
St-Jean-Baptiste**

Attendu que la municipalité a reçu de la RIAEPHV une facture concernant une jonction avec le réseau local sur la conduite maîtresse du réseau d'aqueduc dans le Rang St-Jean-Baptiste;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par André Raymond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte d'acquitter la facture no 2022-005 au montant de 8,608.85\$ représentant la moitié des coûts des travaux effectués.

**Dépôt des
attestations de
participation des
élus formation
code d'éthique et
déontologie**

Les membres du conseil déclarent à la Greffière-trésorière de la municipalité qu'ils ont tous suivis la formation sur l'éthique et la déontologie des élus en matière municipale et ont tous reçu une attestation de participation.

**8086-04-2022
Demande de
remboursement
politique
familiale**

Attendu que trois familles ont fait une demande de remboursement au bureau municipal en regard avec notre politique familiale pour les activités des aînés et les activités sportives pour enfants;

En conséquence, sur la proposition de Josiane Fabry appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité de rembourser deux familles pour un montant de 100.\$ chacun et la troisième famille pour les activités sportives au montant de : 175.75\$.

8087-04-2022 Camp de jour accompagnatrice taux horaire	<p>Attendu que la municipalité d'Henryville aura recours à une accompagnatrice pour des enfants ayant des besoins particuliers pour le camp de jour 2022;</p> <p>En conséquence, sur la proposition d'André Raymond appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une rémunération de 18.15\$ de l'heure pour cette accompagnatrice.</p>
8088-04-2022 Autorisation de dépenses dépôt 3 cinéma plein-air	<p>Attendu que la coordonnatrice aux loisirs Mme Geneviève Lavoie est à organiser les évènements pour l'été 2022;</p> <p>Attendu qu'elle doit réserver les plages horaires de la compagnie Cinéma-Pleinair;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Josiane Fabry, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un dépôt de 600.\$ pour les trois soirs de cinéma plein air.</p>
8089-04-2022 Diffusion Far personnages clownesque 24 juin	<p>Attendu que la coordonnatrice aux loisirs Mme Geneviève Lavoie est à organiser les évènements pour la Fête nationale 2022;</p> <p>Attendu qu'elle doit réserver les personnages clownesques de la compagnie Diffusion FAR;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un dépôt de 3105.77\$ pour l'activité du 24 juin 2022.</p>
8090-04-2022 Productions Royal Pyrotechnie 24 juin	<p>Attendu que la coordonnatrice aux loisirs Mme Geneviève Lavoie est à organiser les évènements pour la Fête nationale 2022;</p> <p>Attendu qu'elle doit réserver le feu d'artifice de la compagnie Productions Royal Pyrotechnie inc.;</p> <p>En conséquence, sur la proposition d'André Raymond appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un dépôt de 4000.\$ pour l'activité du 24 juin 2022.</p>
8091-04-2022 Demande de remboursement École Capitaine Luc-Fortin	<p>Attendu que la municipalité a une politique familiale afin d'aider monétairement les parents pour le paiement des effets scolaires des enfants de l'École Capitaine-Luc-Fortin, Édifice Henryville;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Josiane Fabry appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le déboursé de 156.28\$ pour les cinq nouveaux élèves pour le restant de l'année scolaire 2021-2022.</p>
8092-04-2022 Signataire Emmanuelle Prud'homme chargée de projet démarche MADA	<p>Attendu que la municipalité d'Henryville a présenté en 2021 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une démarche MADA;</p> <p>Attendu que le conseil municipal nomme Mme. Emmanuelle Prud'homme, chargée de projet pour cette démarche MADA;</p> <p>En conséquence, sur la proposition d'André Raymond appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise Mme Emmanuelle Prud'homme, chargée de projet à signer au nom de la municipalité tout document relatif à la démarche MADA.</p>
Rapport du directeur incendie	<p>Le directeur incendie nous a transmis un rapport écrit.</p>

8093-04-2022
Lettrage 514+
camion-citerne

Attendu que la municipalité a reçu le nouveau camion-citerne et doit le faire letterer ;

Attendu que la compagnie Lettrage 514+ nous a expédié une soumission au montant de 1092.26\$ incluant les taxes applicables;

En conséquence, sur la proposition d'André Raymond appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la compagnie Lettrage 514+ à faire le lettrage du camion-citerne tel que la soumission déposée le 16 mars 2022.

Rapport de
l'inspecteur
municipal

Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé.

8094-04-2022
Adhésion
COMBEQ

Attendu que M. Maxime Zniber a marqué son intérêt de faire partie de la Combeq à titre d'inspecteur municipal pour l'année 2022;

En conséquence, sur la proposition de Josiane Fabry appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement de 436.91\$ pour l'adhésion 2022.

8095-04-2022
Congrès
COMBEQ

Attendu que M. Maxime Zniber désire participer au congrès de la Combeq qui aura lieu du 21 au 23 avril à Trois-Rivières, au coût d'inscription de 320.\$ plus les taxes applicables ;

En conséquence, sur la proposition de Josiane Fabry appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'inspecteur municipal à participer à ce congrès, qu'une nuitée le 21 avril sera défrayée par la municipalité ainsi que tout autre frais inhérent à ce congrès.

8096-04-2022
Demande de
soumission-abat-
poussière et
nivelage de rues
et signalisation

Attendu qu'il y a lieu de demander des prix au litre pour l'abat-poussière sur une distance de ± 8 kilomètres ainsi que des prix pour le nivelage et signalisation des chemins municipaux, aucun nivelage ne devra être effectué sur les rues Jacques-Cartier, Maurice-Duplessis et Richelieu;

En conséquence, sur la proposition d'André Raymond appuyée par Josiane Fabry, il est résolu à l'unanimité que la Directrice générale/Greffière-trésorière fasse parvenir aux fournisseurs des demandes de prix au litre pour l'usage d'abat-poussière et des prix pour le nivelage des chemins municipaux avec une niveleuse ayant une grappe à dents, prix à l'heure pour un rouleau compresseur vibrant et prix à l'heure pour une auto niveleuse, les prix à l'heure devront inclure le coût de la signalisation laquelle est obligatoire, les rues Jacques-Cartier, Maurice-Duplessis et Richelieu ne doivent pas être nivelées.

8097-04-2022
Demande de
soumission
balayage de rues

Attendu qu'il y a lieu de demander des prix pour le balayage des rues municipales;

En conséquence, il est proposé par Léo Choquette appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité que la Directrice générale/Greffière-trésorière fasse parvenir aux fournisseurs des demandes de prix à l'heure, pour le balayage des rues municipales qui doit être effectué avant le 20 mai 2022.

8098-04-2022
Demande de
soumission
fauchage de levée
de chemins

Attendu qu'il y a lieu de demander des prix pour le fauchage de levées des chemins;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyé par André Raymond, il est résolu à l'unanimité que la Directrice générale/Greffière-trésorière fasse parvenir aux fournisseurs des demandes de prix pour le fauchage de levées des chemins sur une distance de plus ou moins 50 km pour deux coupes, la 1^{ère} coupe devant avoir lieu vers le 15 juin et la seconde vers le 15 août 2022. Un bras télescopique est requis pour l'exécution de ce contrat.

8099-04-2022 Demande de soumission entretien et fauchage terrains municipaux	<p>Attendu qu'il y a lieu de demander des prix pour le fauchage des terrains municipaux comprenant le Parc des Copains, PM-2, terrain reliant les rues Grégoire et St-Jean-Baptiste, CLSC, Centre récréatif, Caserne de pompiers, USEP, les 3 entrées de village, le terrain au réservoir incendie, le Parc des Petits-Bonheurs et à l'arrière de l'Hôtel de ville jusqu'aux bornes;</p> <p>En conséquence, il est proposé par Léo Choquette appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité que la Directrice générale/Greffière-trésorière fasse parvenir aux fournisseurs des demandes de prix pour le fauchage de terrains municipaux.</p>
8100-04-2022 Demande de soumission lignage de rues	<p>Attendu qu'il y a lieu de demander des prix pour le lignage des rues municipales;</p> <p>En conséquence, il est proposé par André Raymond appuyé par Josiane Fabry et résolu à l'unanimité que la Directrice générale/Greffière-trésorière fasse parvenir aux fournisseurs des demandes de prix au kilomètre pour le lignage des rues municipales (1 ligne de rive et 1 ligne de centre plus la ligne pointillée) selon la vérification sur place sur environ ± 39.15 km les travaux doivent être exécutés avant le 10 juin pour l'année 2022.</p>
8101-04-2022 Demande de prix nettoyage de fossés, machinerie, main d'œuvre et taux horaire	<p>Attendu qu'il y a lieu de demander des prix pour le nettoyage de fossés, machinerie, main d'œuvre et taux horaire;</p> <p>En conséquence, il est proposé par Léo Choquette appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité que la Directrice générale/Greffière-trésorière fasse parvenir aux fournisseurs des demandes de prix au taux horaire, pour le nettoyage de fossés.</p>
8102-04-2022 Autorisation appel d'offre SEAO asphaltage et rechargement d'accotements	<p>Attendu qu'il y a lieu d'aller en appel d'offre sur le site SEAO pour de l'asphaltage sur 1.7 km sur la Montée Bullock du Rang Goyette à la limite de la municipalité de Noyan, du rechargement d'accotements ainsi que le lignage de cette partie de route;</p> <p>Attendu que dans la soumission il devra être mentionné que les travaux d'asphaltage, rechargement des accotements et lignage de cette partie de route devront être terminés pour le 15 septembre 2022;</p> <p>En conséquence, il est proposé par Michel Lord appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité que la Directrice générale/Greffière-trésorière publie sur le site SEAO l'appel d'offre.</p>
8103-04-2022 Nomination Commissaire à l'assermentation	<p>Attendu que la loi du code municipal a modifié à la fin de l'année 2021 le titre de Secrétaire-trésorière par Greffière-trésorière;</p> <p>Attendu que la Directrice générale agissait d'office en tant que Directrice générale et Secrétaire-trésorière pour la signature de certains documents provenant de citoyens ou municipalités voisines;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par André Raymond, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la Directrice générale/Greffière-trésorière Mme. Sylvie Larose Asselin à faire une demande auprès de Justice Québec pour être nommée Commissaire à l'assermentation;</p> <p>Que le coût de 61.\$ soit défrayé par la municipalité.</p>
8104-04-2022 Chapiteau Summum(dépôt)	<p>Attendu que la coordonnatrice aux loisirs Mme Geneviève Lavoie est à organiser les évènements pour la Fête nationale 2022;</p> <p>Attendu qu'elle doit réserver le chapiteau de Chapiteau Summum;</p>

En conséquence, sur la proposition de Josiane Fabry appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un dépôt de 1600.\$ pour l'activité du 24 juin 2022 à Chapiteau Summum.

8105-04-2022
Vente de 3 lots

Attendu que la succession de Messieurs André et Noël Comtois représenté par Mme. Brigitte Comtois a l'intention de vendre à la municipalité d'Henryville trois lots : 4 777 086/4 777 085/ 4 777 084 pour la somme de 1.00\$;

Attendu que la municipalité assumera les frais de notaire quant à cette transaction;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Josiane Fabry, il est résolu à l'unanimité que le conseil accepte la proposition de Mme Brigitte Comtois;

Que le conseil municipal autorise Mme Danielle Charbonneau, Mairesse et Mme Sylvie Larose Asselin, Directrice générale et Greffière-trésorière à signer tout document relatif à cette vente.

8106-04-2022
Arpentage et
piquetage de 3
rues

Attendu que le conseil municipal a demandé un estimé des coûts probables de construction pour les rues Maurice-Duplessis, Jacques-Cartier et Richelieu;

Attendu que le conseil municipal désire obtenir au préalable à la décision un certificat d'arpentage et de piquetage pour les rues concernées;

En conséquence, sur la proposition d'André Raymond appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la Directrice générale à faire les démarches nécessaires auprès d'un arpenteur-géomètre pour lesdits travaux.

Période de
questions

Quelques questions ont été posées.

8107-04-2022
Levée de la
séance

Sur la proposition de Léo Choquette appuyée par André Raymond, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21 :21hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, Directrice générale et Greffière-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Sylvie Larose Asselin

.....
Danielle Charbonneau
Mairesse

.....
Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Greffière-trésorière

« *Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal* ».

